



## 1902-2022 APRÈS 120 ANS... UNE NOUVELLE ÉCOLE !

# EDITO

**V**oilà bientôt 6 mois que notre nouvelle équipe est en place, avec une fin d'été chaude et sèche et une rentrée tout en douceur pour les 222 enfants du RPI.

Les premières pluies d'automne nous apportent fraîcheur et humidité mais comme tous, nous devons nous poser la question : *« Je fais quoi pour demain, pour protéger mon environnement, pour ralentir l'inexorable réchauffement climatique, les arbres qui se meurent, avec des essences qui ne résistent plus à la chaleur, les cours d'eaux qui disparaissent » ?*

Charpey se doit d'avoir cette réflexion et de protéger son environnement tant apprécié.

Le choix de notre mandat est de limiter les zones constructibles et de conserver les zones agricoles et naturelles.

Cette démarche est au cœur de nos projets, avec la commission environnement et développement durable, protéger les zones humides, soutenir la permaculture, sécuriser la voirie pour les vélos, installer des toilettes sèches au parc d'Orfeuille et à l'école. Continuons à trier, composter, utiliser les déchetteries et les ressourceries pour recycler encore plus et encore mieux.

Le projet de construction de cantine et d'extension de l'école qui vous a été présenté en réunion publique tiendra compte des matériaux, de l'énergie, de l'exposition des bâtiments, afin de limiter notre impact environnemental, un parcours cycle de vie des aliments sera initié pour que nos enfants puissent choisir leur nourriture de demain.

En 2021, nous mettrons en place un conseil des jeunes pour enrichir notre réflexion et nos actions.

Les commissions commerce et économie, sociale, environnement, culture, école et aménagement se sont toutes réunies et sont heureuses de partager leur travail avec vous dans ce bulletin.

Les aménagements prévus cet été ont été réalisés, la piste de BMX, l'accès piétons au parc d'Orfeuille et l'agrandissement du cimetière de St-Didier.

Nous allons sécuriser le stationnement autour de l'école pour anticiper les phases de travaux à venir et réfléchir à *« comment je me déplace à Charpey demain » !*

Bien sûr je terminerai avec ce qui nous préoccupe tous aujourd'hui et nous contraint à vivre différemment, « le méchant virus », comme disent les enfants. La Covid est présente chaque jour dans notre travail, à la mairie, à l'école, au marché, dans nos associations, qui ont annulé tous les événements jusqu'à la fin de l'année, pas de soupe des sorcières, pas de soirée magique organisées par la bibliothèque, pas de loto, pas de concours de coinche ... Dans ce contexte, bien évidemment, notre repas seniors ne pourra avoir lieu, il sera remplacé par une visite à domicile avec distribution de colis.

Je compte sur vous tous pour réinventer ce lien social qui nous manque tant et nous oblige à penser autrement pour demain.

Continuez à vous protéger et à prendre soin de vous !

*Lydie Veisseix*

*Maire de Charpey*



*Vue 3D de la nouvelle école*

## AGENDA

### Jeudi 29 octobre

Atelier d'écriture animé par la bibliothèque

### 7 novembre

Permanence élus Voiries aménagements - Budget

### 11 novembre

Commémoration à 11h à St-Didier et à 11h30 à Charpey

### Jeudi 19 novembre

Atelier d'écriture animé par la bibliothèque

### 21 novembre

Permanence élus : Urbanisme et communication

### 27 novembre

Commission sociale à 10h

### 1er décembre

Commission Environnement à 20h30

### 5 décembre

Permanence du maire

### 6 décembre

Matinée boudin ACCA - place de la buvette

### 15 décembre

Commission vie économique à 20h30

### Jeudi 17 décembre 2020 à 20 h

Atelier d'écriture animé par la bibliothèque

### 19 décembre

Permanence élus : développement durable / environnement

### 15 janvier 2021

Vœux du maire

En fonction de l'actualité sanitaire, certains événements pourront être limités en nombre de places ou annulés. Des informations plus précises seront affichées sur [www.charpey.fr](http://www.charpey.fr) et

[www.facebook.com/mairiedecharpey/](https://www.facebook.com/mairiedecharpey/)

## C'EST LA RENTRÉE!

Le lundi 1er septembre dernier ce sont 222 élèves qui ont repris les bancs des écoles du RPI Charpey / St-Vincent.

Une rentrée scolaire préparée et anticipée, afin que celle-ci se déroule sous les meilleurs auspices, durant cette année un peu particulière avec le contexte sanitaire en cours.

Cette année nous accueillons deux nouvelles maîtresses Erika Viel et Lysiane Brunet qui prennent en charge respectivement les classes de CE1 et de PS/MS. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du RPI.

Une petite nouveauté concernant l'organisation de la cantine avec la mise en place d'un deuxième espace de restauration délocalisé à l'espace d'Orfeuille pour les classes GS/CP, CP/CE2 et CE1. Les enfants et l'équipe restauration semblent satisfaits, et ainsi, petits et grands déjeunent à leurs rythmes.

Nous souhaitons à tous les élèves, enseignants et agents une très belle année scolaire.



# PROJET D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DE CHARPEY

**2013:** Face à une hausse constante des effectifs scolaires du RPI, lancement d'une réflexion sur le complexe scolaire.

**2016:** Proposition et chiffrage de 3 scénarios de réorganisation des locaux sur 3 sites avec le soutien du CAUE.

**2017:** Réunion publique: le scénario de regroupement sur le seul site du bourg de Charpey est retenu.

**2018:** Etude de faisabilité réalisée par le cabinet Vue d'Est.

**2019:** Demandes de subventions déposées et accordées par l'Etat et le Département de la Drôme.

**2020:**

- **Mars:** sur 39 candidatures, choix du cabinet d'architecture ARCHI ECO basé à Romans sur Isère.
- **Octobre:** Mise en sécurité des stationnements autour de l'école et fermeture du parking devant l'école.
- **Décembre:** Dépôt du permis de construire.

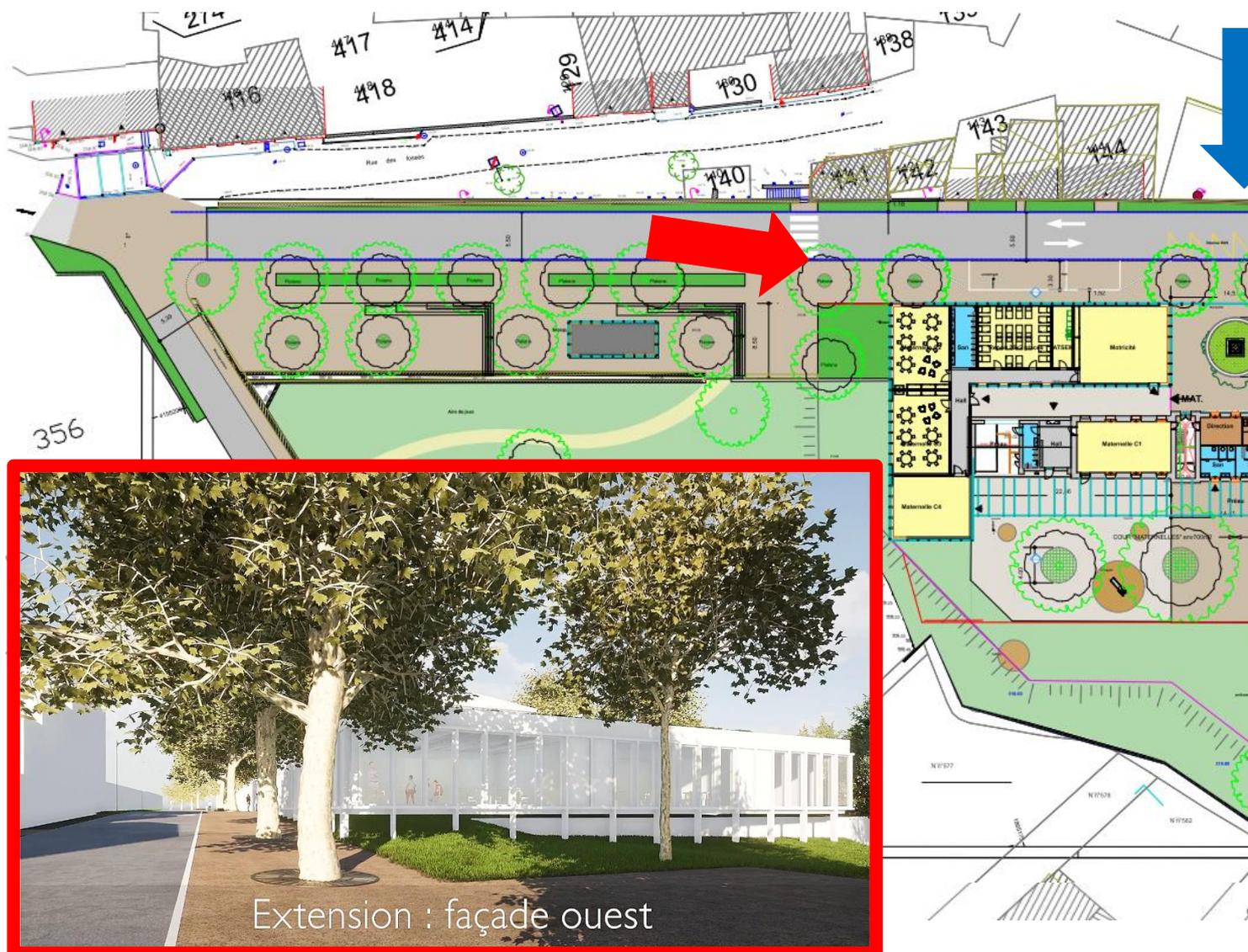
**2021:** Lancement des travaux phase 1 (construction d'un restaurant scolaire, d'une salle de motricité, d'une salle de repos, d'une salle atelier / garderie et de 3 classes).

**2022:** Livraison des bâtiments construits en phase 1.

**2023:** Lancement des travaux phase 2 (réhabilitation de l'école existante, aménagement de la cour de récréation et construction d'un préau).

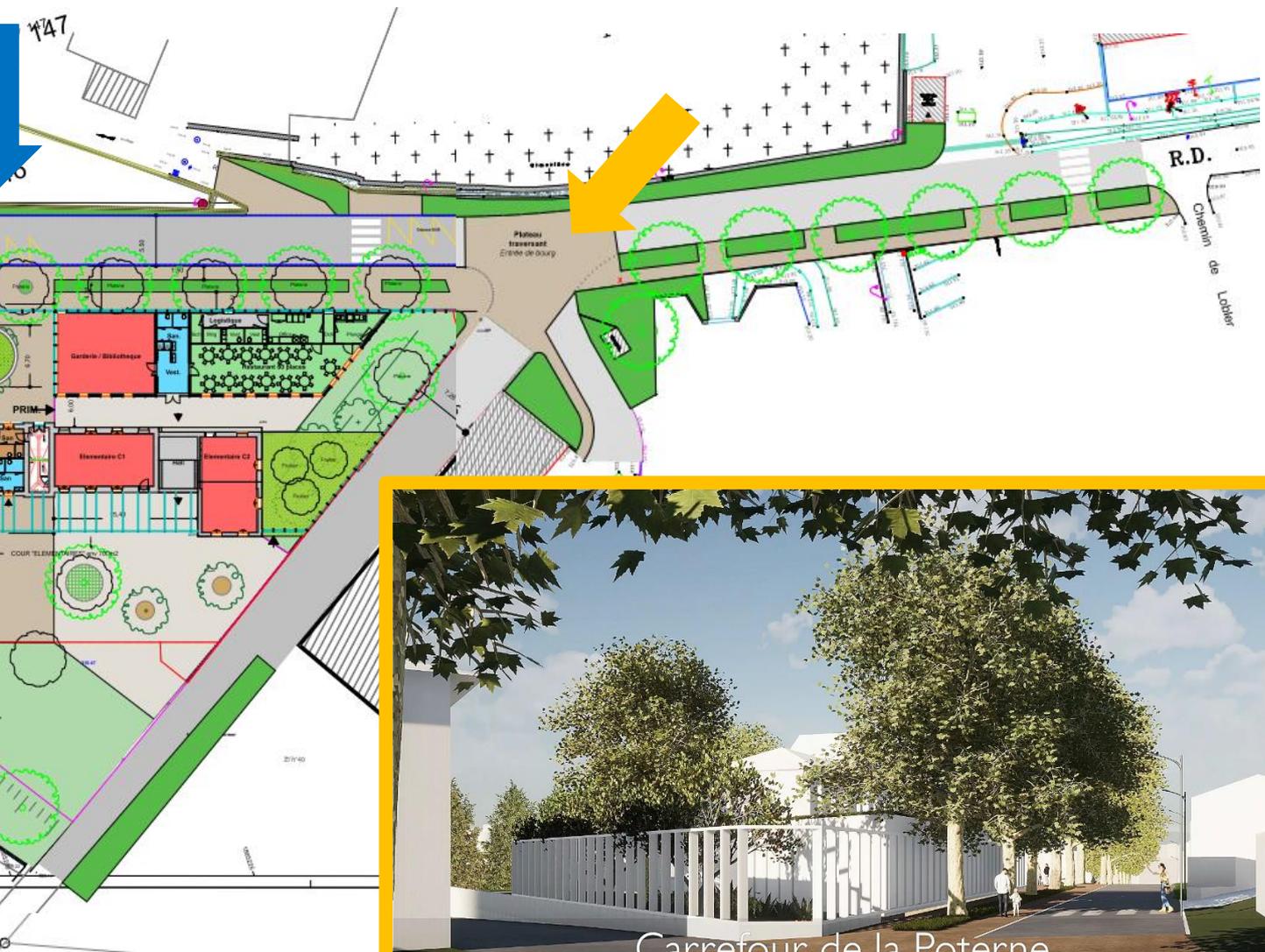
**2024:** Aménagement des voiries et espaces piétonniers de la Grande Rue entre l'allée du Château et le boulodrome.

*Ce plan d'aménagement et les photos des façades du bâtiment sont des esquisses, les choix pourront évoluer jusqu'au dépôt du permis de construire.*





Nouveau parvis



Carrefour de la Poterne

# VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS

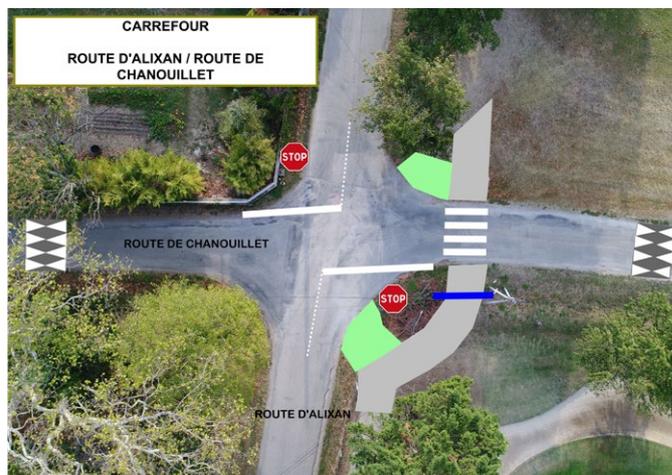
Lors des différents échanges en commission *travaux voirie et aménagements*, il a été décidé pour les travaux de voirie 2020 de donner la priorité à la sécurisation de trois zones de la commune.

Nous nous sommes rendus sur place afin de valider les aménagements proposés.

Dans le but de limiter la vitesse au niveau des carrefours entre la route d'Alixan et la route de Chanouillet ou du chemin de Mouilleux, des STOP seront installés sur la route d'Alixan et des ralentisseurs sur les routes perpendiculaires.

Afin de contenir le trafic et de limiter la vitesse dans la traversée de Chanouillet, axe utilisé de plus en plus fréquemment entre Bésayes et Montélier, 3 ralentisseurs seront construits à l'intérieur d'une zone 30km/h englobant l'ensemble du quartier.

La programmation de ces travaux se fera d'ici la fin d'année.



**TRAVERSEE DE CHANOUILLET**  
Réalisation de 3 ralentisseurs à l'intérieur d'une zone 30



## DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Le sujet de la propreté sur l'espace public, et des déchets en particulier, est un enjeu important. Et il est toujours désolant de constater que les points de collecte et de tri des déchets du village sont pris pour des déchèteries.

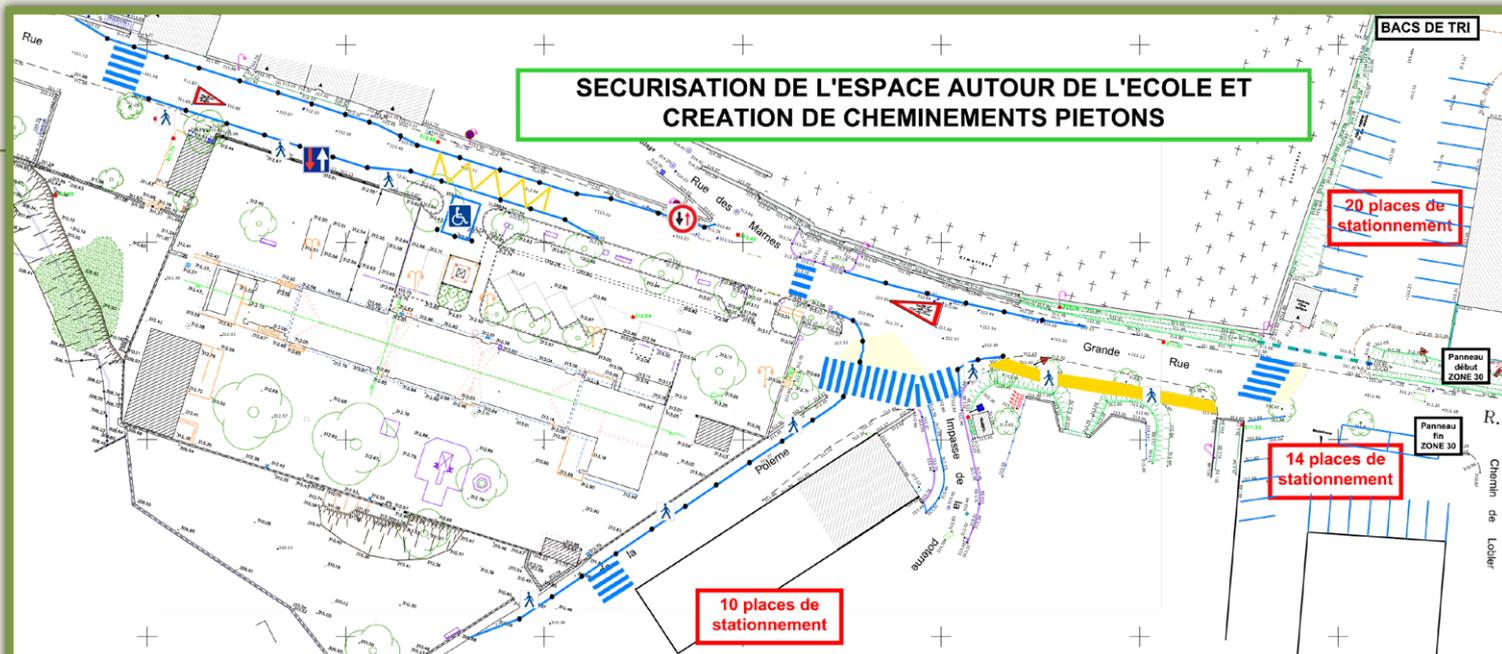
Au-delà de la simple question du manque de civisme, respecter l'espace public en ne déposant pas ses déchets n'importe où, c'est respecter ses concitoyens, c'est respecter le

personnel communal qui va devoir évacuer et nettoyer ces déchets, et c'est aussi respecter l'environnement.

Nous vous rappelons que tout ce qui ne peut pas être déposé aux points de collecte et de tri doit être amené en déchèterie.

La plus proche de Charpey est à Marches (distance 7km).





## SÉCURITÉ ÉCOLE

### POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS !

Pour faire suite aux différentes remarques de parents d'élèves sur l'insécurité devant l'école notamment liée à la présence de véhicules aux abords directs de l'école, une réflexion a été menée pour sécuriser l'accès.

Le conseil municipal a validé la proposition d'aménagements provisoires des voies et des parkings à proximité de l'école de Charpey.

Les travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires d'octobre. Ainsi le parking situé devant l'école sera fermé à compter du 2 novembre.

## PISTE VÉLOS/BMX AU PARC D'ORFEUILLE

Suite à la finalisation de la piste de BMX, nous constatons :

- Une très forte affluence, même les soirs de semaine, de jeunes de 4 à 20 ans, avec une majorité sur la tranche d'âge 8 à 15 ans.
- La présence d'adultes qui se sont également essayés sur cette piste.
- La venue de visiteurs de villages alentours (Chabeuil, Chatuzange-le-Goubet, Bésayes, Montélier), mais aussi

d'un peu plus loin (Mours-St-Eusebe, Hostun...) pour tester cette piste, une des rares ouvertes au public et adaptée pour tous dans la Drôme.

### L'OBJECTIF INITIAL EST DONC ATTEINT :

Enrichir le parc d'Orfeuille d'une nouvelle zone d'activité de loisirs pouvant accueillir un plus large public, adaptée aux novices et aux plus experts.

La conception s'est faite en deux temps :

Yann Heimbourger, élu municipal au précédent mandat, avait déjà sollicité un ancien « rider » charpenois, Rémi Haba, pour lui demander de concevoir une piste répondant à cet objectif.

Rémi a donc imaginé et tracé cette piste qui a été créée en ce début de nouveau mandat. C'est l'entreprise de Raphaël Tardy, également ancien rider qui s'est chargé de cette réalisation en collaboration avec Loïc Charrière du Bike Parc Vercors Bike Crew (VBC) de St-Vincent-la-Commanderie.

Notre territoire, avec ces équipements complémentaires (piste d'initiation à Charpey, circuit de randonnée VTT au-dessus de St-Vincent et pistes pour les plus expérimentés au VBC) est donc doté de structures adaptées à toutes pratiques sportives du vélo (BMX, Dirt, VTT descente...) sans compter bien évidemment la pratique cycliste sur route déjà bien implantée dans notre secteur.



# CHEMINS COMMUNAUX

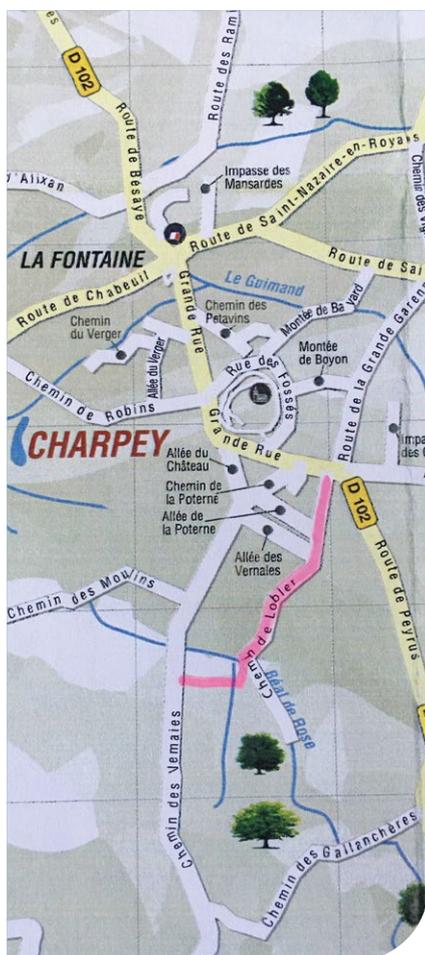
## NOUVEAUTÉ!

Le chemin de Lobler est à nouveau ouvert à la promenade.

Comme vous le voyez sur le plan ci-dessous, il démarre à côté du boulodrome Marcel Mourat, descend vers le lieu dit « Les Vernaies » et vous pouvez ensuite regagner le village par la route « Chemin des Vernaies ». Ou bien sûr continuer la promenade et partir dans le bois pour rejoindre d'autres chemins.

Les travaux, menés par l'équipe de chantier d'insertion d'Archer, a respecté les arbres au maximum. Vous découvrirez un tracé serpentant entre bordure et sous-bois. Il est utilisable à pied, à cheval et en VTT, mais interdit à tous les engins à moteur.

Alors profitez en tous!



# ZONES HUMIDES, UN REGARD À CHANGER

Autrefois on les considérait comme des zones insalubres, c'est pour ça qu'elles ont été asséchées, comblées, drainées... Il faut savoir qu'en 30 ans, la France a perdu la moitié de ses zones humides. Les préserver, c'est favoriser l'équilibre du territoire, c'est un enjeu et un défi à relever le plus rapidement possible.

## Obligation légale, leur sauvegarde relève de l'intérêt général.

Aujourd'hui, on a pris conscience que les zones humides représentent une véritable aubaine pour la **gestion de la ressource en eau**. Elles constituent des stocks en période de pluie qu'elles restituent au cours d'eau au moment de l'étiage. Elles absorbent des excédents avec des champs d'inondation potentiels au moment des crues. Elles jouent un rôle de régulateur naturel et évitent de graves incidents. Elles génèrent ainsi d'importantes économies à nos collectivités. Leur végétation participe au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau en agissant comme un filtre épurateur. Elles contribuent à l'infiltration et permettent ainsi le rechargement des nappes phréatiques.

Leur influence touche également de larges **domaines de loisirs et professionnels**. La chasse, la pêche, la randonnée et la baignade sont favorisées par leur présence. Les artistes y trouvent des lieux d'inspiration avec leurs lumières et leurs paysages si particuliers. Les activités agricoles en bénéficient aussi avec du pâturage extensif ou de la fauche tardive. C'est une ressource alimentaire intéressante pour les troupeaux en temps de sécheresse.

C'est un **patrimoine paysager** à préserver. Réservoir de biodiversité, elles ont un rôle de corridor écologique. Il est bon de savoir que 100% des amphibiens, 50% des oiseaux et 30% des espèces végétales remarquables menacées dépendent directement des zones humides. Ce sont des lieux idéaux pour des animations pédagogiques et des actions d'éducation à l'environnement.

L'aménagement et la préservation du potentiel de ces zones est soutenue par de nombreux partenaires :

- Le Conseil Départemental avec sa politique des espaces naturels et sensibles.
- Valence-Romans Agglo est active également sur ce sujet
- Le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône Alpes)
- La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)
- L'agence de l'eau

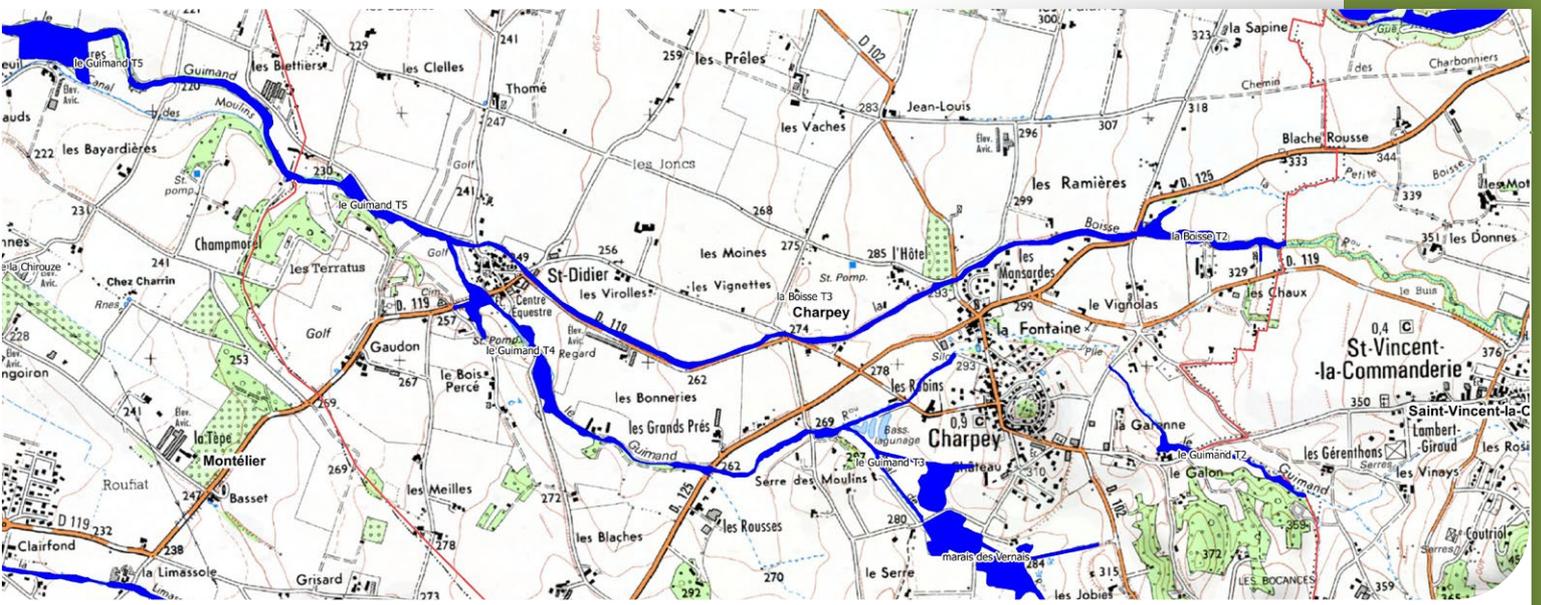
Chacun dans son domaine, ils sont tous des interlocuteurs avisés pour protéger et développer les zones humides de notre territoire.



# INTERDICTION DE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS ET ÉCOBUAGE

Depuis le 25 mars 2020, tout brûlage de déchets verts et végétaux, tout écobuage est à nouveau interdit, excepté pour les agriculteurs et les forestiers, dans le département de la Drôme, et cela pour des raisons de santé publique et de lutte contre la pollution de l'air.

Dans ce contexte particulier d'épidémie liée au virus Covid-19, dont les symptômes sont respiratoires, et même en période de confinement, le préfet fait appel au bon sens et à la responsabilité de tous pour ne pas créer de gêne supplémentaire de la population, du fait de cette activité de brûlage fortement émettrice de particules fines dans l'air et d'odeurs irritantes.



# CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU GUIMAND

C'est un projet porté par l'Agglo. Il vise la restauration de la continuité écologique du Guimand à Montéliér, Charpey et St-Vincent.

## DÉROULÉ

L'étude a commencé en 2018. Elle a permis au passage de constater que la qualité de l'eau est bonne voire très bonne malgré un point de vigilance sur la présence des nitrates.

L'enquête publique a eu lieu il y a un an à Charpey et la décision avait été validée en conseil municipal (septembre 2019).

Pour autant, vous avez été nombreux à être choqués devant la réalisation effective.

## RAISONS DE L'INTERVENTION

Dans sa partie amont, le Guimand est identifié site remarquable en tant que réservoir biologique. Cela génère des contraintes écologiques.

L'enjeu dans le lit vif du cours d'eau concerne l'accès aux zones de frayère pour la truite Fario et la préservation d'un réservoir biologique pour l'écrevisse à pattes blanches. Les travaux qui ont eu lieu sur notre commune ont pour but de restaurer la franchissabilité piscicole.

En clair, les poissons ne pouvaient plus remonter le cours d'eau pour frayer à St Vincent la Commanderie. Casser les différents seuils leur permet d'y parvenir.

Compte tenu de la nature du projet, l'incidence sur la flore des berges doit être positive à terme. Les végétaux plantés dans le cadre des opérations doivent améliorer

la qualité des milieux: hélophytes, boutures de saules arbustifs et plants d'aulne et de frênes.

L'impact du chantier sera localement négatif le temps de la repousse complète de la végétation.

Il faut donc un peu de patience avant de retrouver l'aspect bucolique des lieux modifiés.

## DEUX AMÉNAGEMENTS PRINCIPAUX SUR NOTRE COMMUNE :

- La « cascade » de Charpey est désormais remplacée par un lit plus régulier, avec un courant vif par endroit mais sans seuil. La berge concernée sera re-végétalisée avec les différentes plantes évoquées ci-dessus et de jeunes arbres

seront installés en haut de ripisylve. Un panneau pédagogique placé sur la rive préservée expliquera les raisons de l'intervention.

- Le gué Terratus a été réaménagé avec un passage plus bas pour supprimer l'effet de seuil. La circulation des engins agricoles est inchangée, ils passeront sur le gué. Les piétons conservent la passerelle. Les chevaux ont un passage réservé dans le gué partie amont, côté passerelle. Le passage est déconseillé aux voitures. Les vélos opteront pour la voie cheval ou piétons à leur gré.

Ces travaux d'envergure sont un peu bouleversants dans un premier temps. C'est l'avenir qui nous dira comment la nature se réapproprie les lieux et si chacun s'y retrouve.



# PRÉVENTION ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ

Nous avons connu cet été un certain relâchement civique d'une partie de la population avec une augmentation sensible d'incivilités dans notre village (dégradations, nuisances sonores, débris jetés sur la voie publique, dépôts sauvages d'ordures aux points de collecte...). D'autre part, un nombre croissant d'habitants se plaignent de la vitesse excessive sur la plupart si ce n'est la totalité de nos routes.

L'équipe municipale prend ces sujets très au sérieux et nous travaillons activement depuis plusieurs mois avec la gendarmerie pour obtenir une présence accrue de cette dernière sur notre territoire afin de prévenir au maximum ces incivilités.

Depuis la rentrée, la gendarmerie accentue ses rondes et deux actions de prévention routière ont déjà été menées dans notre village.

La première, au niveau de la partie basse de la Grande Rue, afin de faire prendre conscience de la vitesse excessive sur toute la traversée de Charpey (pour rappel, limitée à 30km/h de l'École à la Fontaine avec un passage à 20km/h au milieu avec priorité aux piétons dans cette zone très étroite sans trottoir). Il avait été convenu que ces contrôles ne donneraient pas lieu à des verbalisations pour cette première fois et la vingtaine d'excès de vitesse constatés n'ont donc fait l'objet que d'un rappel à la loi.

La deuxième action de prévention a été réalisée au niveau du carrefour de la mairie, afin de sensibiliser sur la vitesse à l'entrée du village devant la salle d'Orfeuille et au niveau de ce carrefour dangereux et accidentogène. 22 contrôles pour excès de vitesse ont été effectués, avec là encore une tolérance pour les excès de vitesse mineurs et 2 verbalisations.

Ces actions de prévention routière et de sécurisation vont se répéter très régulièrement et sur l'ensemble de nos routes afin de faire effectivement baisser la vitesse et les incivilités sur le village. Encore une fois, notre démarche n'est nullement de pénaliser la population mais d'inciter à la vigilance collective et au changement de mauvaises habitudes pour le bien-être et la sécurité de tous.

En complément, un radar pédagogique mobile sera installé dans les prochaines semaines afin de renforcer encore cette prévention routière. Il sera mobile afin de pouvoir sécuriser plusieurs quartiers à tour de rôle.

Nous rappelons également qu'en cas de problème d'incivilité, le bon réflexe est d'appeler la gendarmerie au 17 qui se déplace en règle générale. N'hésitez pas à faire des retours en mairie en complément afin de nous permettre d'avoir connaissance des cas et d'appuyer vos demandes.



# URBANISME

## UN POINT SUR L'URBANISME

### COMMENT FONCTIONNE L'URBANISME SUR NOTRE COMMUNE ?

Lorsque vous déposez un Certificat d'Urbanisme (CU), une Déclaration Préalable (DP) ou un Permis de Construire (PC), ces demandes sont transmises au service Application du Droit des Sols (ADS) de Valence Romans Agglo.

Ce service est composé d'instructeurs/trices qui ont pour fonction de délivrer un arrêté (favorable ou défavorable) au regard des règles de notre Plan d'Urbanisme Local (PLU).

La Mairie et/ou le service ADS interroge(nt) également différents services (Direction Départementale du Territoire – DDT, ceux en charges des réseaux...).

Un « avis du maire » est par la suite complété par Yann Heimbourger, délégué à l'urbanisme de la commune, ce qui permet d'éclairer le service ADS d'un regard local sur les dossiers.

Après retour du service ADS, l'arrêté est signé par ce responsable et vous est transmis.

Le PLU est disponible sur notre site internet (<http://www.charpey.fr/urbanisme-et-p-l-u/>). Il doit être consulté pour chacune de vos constructions car si vous dérogez aux règles établies, la mairie est tenue de vous mettre en demeure de les respecter.

Aussi, **mieux vaut s'informer préalablement avant de commencer des travaux.**

Vous avez également la possibilité de contacter un service de conseil architectural gratuit, neutre et personnalisé proposé par **Valence-Romans Agglo**.\*

Lors de votre rendez-vous, il faut amener le maximum d'éléments à l'architecte-conseil afin qu'il puisse vous conseiller au mieux.

Sa mission est d'améliorer la qualité de votre projet.

### Trois points sur lesquels nous allons nous centrer

- Les constructions non conformes aux demandes initiales. Nous avons déjà commencé à intervenir.
- Sur l'ensemble de la commune, il est précisé que les façades doivent présenter un aspect et une couleur en harmonie entre elles. Les clôtures et les trapèzes doivent avoir le même aspect de finition et de teinte et que le tout soit en harmonie avec la teinte du bâtiment principal.

Pour vous mettre en conformité avec le PLU, il vous est donc demandé de couvrir les murs en moellons ou en briques d'un enduit de même aspect et couleur que votre habitation ou même d'enduire votre habitation.

- L'installation de mobil homes ou de caravanes n'est pas autorisée sur la commune en tant qu'habitation principale.

En effet, au-delà de trois mois d'utilisation par an, le mobil home ou la caravane change de statut et devient soumis(e) au droit de la construction.

Par conséquent, il ou elle doit faire l'objet d'une Déclaration Préalable (DP) ou Permis de Construire (PC) selon sa taille.

Sans cette autorisation, vous faites face à une mise en demeure de la part de la mairie pour régulariser votre situation et le cas échéant, d'un procès-verbal au titre de non-respect des règles de l'urbanisme.

### En conclusion :

Après une phase de transition entre les deux mandats, nous permettant de pratiquer un premier état des lieux de notre commune, nous avons commencé :

**1. A envoyer des courriers pour vous demander de régulariser votre situation au regard des règles de l'urbanisme.**

Après cette première démarche et sans réponse de votre part, la mairie est tenue de :

**2. Vous renvoyer un courrier avec accusé de réception.**

Si ce dernier connaît le même sort que le premier, la mairie doit :

**3. Dresser un procès-verbal constatant votre infraction et le transmettre au procureur.**

Vous comprendrez bien qu'il n'est pas dans l'intention de la mairie d'en arriver à cette dernière procédure, mais la commune ne peut laisser perdurer des infractions sans se faire déborder par des constructions non réglementaires rompant ainsi avec le principe d'égalité entre tous les charpenois.

\* Contact : 04 69 64 70 49

(le lundi et le mercredi de 8h à 11h30) ou sur [archiconsellier@valenceromansagglo.fr](mailto:archiconsellier@valenceromansagglo.fr) en joignant un formulaire trouvable en suivant ce lien :

<https://www.valenceromansagglo.fr/fr/au-quotidien/habitat-logement/construire-agrandir-ou-renover.html>



# COMMISSIONS

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Animée par Béatrix Verillaud, adjointe à l'environnement.

Les participants ont souhaité évoquer des sujets très variés dont certains pourraient rapidement déboucher sur des projets concrets.

### CHEMINS

Le souhait est de rétablir des chemine-ments entre les différentes parties de la commune associant si possible les com-munes voisines pour avoir des boucles plus variées.

Le projet de l'Agglo qui envisage de proposer une animation au mois de mai

sur l'ensemble de son territoire pourrait se concrétiser à Charpey avec différents parcours : un parcours gourmand viserait des « petits » marcheurs, un autre dans les bois pourrait challenger les coureurs plus aguerris, une « chasse au trésor » ciblerait les enfants...

### MOBILITÉ DOUCE

Tous les participants déplorent la difficulté de circuler à vélo. Ils proposent de réflé-chir à établir des circuits sécurisés où les vélos seraient privilégiés. Sans recourir à des pistes cyclables à cause de leur coût, aménager des parcours entre les différents hameaux, voire avec les communes voi-

sines pour pouvoir se déplacer en sécurité à vélo : courses, écoles, accès aux médecins et aux services paramédicaux...

Une réunion commune avec la commis-sion aménagement est à prévoir rapide-ment.

Une réflexion « vélobus » sera entamée avec la commission école, c'est-à-dire un groupe d'enfants encadrés pour arriver à l'école à vélo, et pourquoi pas des vélos taxis pour les plus petits. Tout est à in-venter!!

**La prochaine réunion aura lieu un mardi à 20h30, fin novembre ou début décembre.**

### JARDINS PARTAGÉS

Ce projet enthousiasme certains charpenois qui souhaitent que la commune puisse mettre des terrains à disposition des volontaires. Au-jourd'hui, la parcelle sous le terrain de pétanque serait envisageable et pourrait permettre un premier test rapidement. La commune pourrait ensuite réfléchir à une autre parcelle selon les besoins exprimés. Il est décidé de consacrer une réunion à ce projet.

L'équipe d'élus s'est montrée très favorable à cette idée et elle a décidé d'accueillir ces jardins sur ses ter-rains et de faciliter sa mise en œuvre puisque la commune est propriétaire de quelques terrains en cœur de vil-lage.

#### Alors faites-vous connaître :

vous pouvez vous rapprocher des personnes de la commission déve-loppement durable ou vous inscrire directement en mairie. C'est le nombre de personnes prêtes à s'en-gager dès 2020/2021 qui permettra de connaître la taille du terrain né-cessaire.

## ENFANCE, SCOLARITÉ ET PÉRISCOLAIRE

La première réunion de la commission en-fance, scolarité et périscolaire animée par Marie Fage, adjointe enfance et scolarité, a eu lieu le 13 août dernier. Au cours de cette dernière, nous avons pu échanger sur la rentrée scolaire 2020/2021 mais également sur le projet d'aménagement et de construction de l'école.

Différentes idées et réflexions seront menées par la commission sur ces 6 pro-chaines années :

- La mise en place d'un conseil municip-al des jeunes
- Les possibilités d'accueil en périscolaire des enfants les mercredis et vacances scolaires.
- La création d'un point de rencontre pour les Assistantes Maternelles, les jeunes parents, ...
- Et certainement bien d'autres encore.

Merci à tous les membres de la commis-sion pour leur implication.



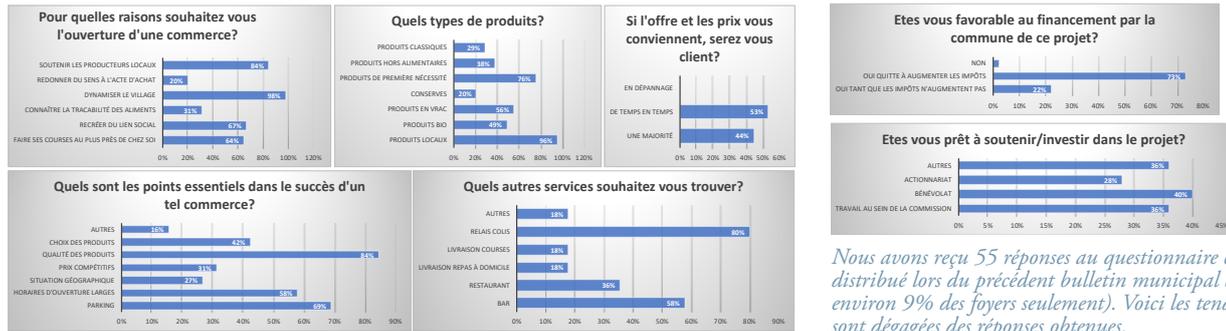
# VIE ÉCONOMIQUE

La commission vie économique, animée par le 1er adjoint Olivier Richard, s'est réunie le mardi 29 septembre regroupant une vingtaine d'habitants motivés à l'idée de redynamiser notre village. De nombreuses pistes de réflexion ont été abordées

consécutivement à l'analyse des réponses au questionnaire commerce distribué cet été. La commission va travailler au mois d'octobre pour déterminer le périmètre de ce futur lieu de vie économique et social. A ce titre, de nombreuses visites de com-

merces dans les communes avoisinantes sont prévues afin de pouvoir s'inspirer des modèles qui fonctionnent et éviter ceux qui ne marchent pas.

La commission se réunira de nouveau le 15 décembre à 20h30 en mairie.



*Nous avons reçu 55 réponses au questionnaire commerce distribué lors du précédent bulletin municipal de Juillet (soit environ 9% des foyers seulement). Voici les tendances qui se sont dégagées des réponses obtenues.*

# CULTURE ET LIEN SOCIAL

Notre commission, animée par Yann Heimbourger, s'est montrée fort active depuis notre élection avec l'organisation de 3 événements :

- **Les soirées du Clocher**, qui se sont tenues les 17 et 18 juillet à St-Didier, continuent de réunir près d'une centaine de personnes par soirée.

La première, organisée par la bibliothèque, a été un voyage bigarré à travers les continents et les cultures avec un « Bouquet de contes ».

La seconde, quant à elle, a été musicale avec une interprétation de Brassens façon Django, avec plus de 120 personnes présentes.

- **Le cinéma en plein air**, « Ciné Charpey », a connu sa plus forte affluence depuis son lancement il y a 3 ans – 280 spectateurs.

La projection du film d'animation « Vice-Versa » nous a emporté dans le quartier général des émotions d'une fillette et nous a fait explorer tous les recoins de la conscience (souvenir, mémoire centrale, oubli, îlot de personnalité...)

- **Chemin de peintres** s'est déroulé les 10 et 11 octobre alors que le contexte sanitaire se faisait plus prégnant.

Nous avons décidé de maintenir cette manifestation malgré cela dans nos deux

lieux (Salle des Pénitents et Lieu de mur-mure – Céramique & Librairie) car dans cette période de « repli sur soi », l'ouverture à la culture reste l'un des moyens pour « s'évader ».

Un travail avec les écoles de Charpey et de St-Didier a été également engagé conduisant à une « installation » des travaux des enfants aux abords et au sein même du collectif Jône.

Retenez déjà la date du prochain événement organisé par la commission :

JAZZ & CRÊPES : Le 21 mars

# ACTION SOCIALE

La commission sociale s'est tenue vendredi 03 octobre animée par Mme Le Maire et Mathilde Chabanel.

## Personnes âgées / Seniors

Mme le Maire annonce qu'en raison de la situation sanitaire, le repas de Noël des anciens est annulé cette année, mais un colis de Noël sera offert.

Tout en respectant les gestes barrières mais pour conserver un lien social avec les Charpenoises et Charpenois, les membres de la commission et du conseil municipal

les porteront à domicile.

Un questionnaire sera diffusé prochainement pour appréhender au mieux les besoins et attentes de chacun.

## Enfance / Famille

Murielle Ravet présente l'association Boîtes aux lettres Papillon qui consiste à introduire une boîte aux lettres notamment au sein des écoles, et qui est relevée par un référent formé et identifié au sein de l'association et sur la commune pouvant faire le lien avec les cellules de recueil

des informations préoccupantes. L'objectif étant de libérer la parole des enfants en difficulté et faciliter les démarches. La commission s'engage à mener une réflexion sur ce sujet en lien avec l'école et la PMI.

Si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives ou avez besoin d'un accompagnement social, vous pouvez vous rapprocher de la mairie.

Nous vous invitons également à la bienveillance pour les personnes autour de vous qui seraient isolées et d'en informer la mairie.

# ASSOCIATIONS

## AMICALE DES ÉCOLES

L'amicale des écoles de Charpey, Saint-Didier et Saint-Vincent-la-Commanderie a tenu son assemblée générale le 24 septembre dernier, et tient à remercier les personnes qui y ont participé.

Cette réunion a été l'occasion de faire le bilan des actions de l'année 2019-2020, et de présenter les projets prévus à ce jour pour l'année 2020-2021 : ventes de Noël, photos de classe, loto le 27/02/21 et kermesse le 03/07/21 à l'espace Orfeuille de Charpey (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire).

Par ailleurs, les membres du bureau, sortants et candidats pour un nouveau mandat, ont été réélus.

*L'équipe de l'amicale des écoles*

## ACCA

L'ACCA de la commune vous communique les prochaines dates des battues chevreuils. Celles-ci débuteront le dimanche 08/11 de 8h à 12h.

Les suivantes se dérouleront tous les dimanches aux mêmes heures jusqu'à l'obtention du quota (3 chevreuils).

La cohabitation entre les utilisateurs de la nature oblige les chasseurs à avoir un vêtement de signalisation de couleur orange mais les autres utilisateurs peuvent se vêtir de vêtement de couleur voyante.

« Ensemble soyons prudents et vigilants ».

La prochaine festivité organisée sera la matinée boudin le 06/12 place de la Buvette.

## BIBLIOTHÈQUE

Rappel des horaires de permanences de la Bibliothèque Communale de Charpey :

**Les mercredis et vendredis de 16 h à 18 h 30 .**

L'accueil se fait dans le respect des gestes barrières et en tenant compte des consignes d'hygiène relatives au fonctionnement des bibliothèques.

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans.

**Au programme de la vie associative :**

**Lecture à l'école le mardi matin**

Les bénévoles accueillent les enfants à la bibliothèque par demi-groupe pour qu'ils empruntent des livres.

Pendant ce temps, deux parents sont invités à rester dans la classe pour lire des albums.

L'animation dure deux heures maximum, de 8 h 30 à 10 h 30.

Sans la participation des parents, cette activité ne pourra pas avoir lieu.

Nous vous invitons si vous êtes disponibles, à vous inscrire auprès des enseignants.

**Soirée scrabble**

Cette soirée jeux mensuelle, le dernier vendredi du mois à 19h30 à la bibliothèque est maintenue. Les participants s'engagent à respecter les gestes barrières en vigueur : masques, lavage des mains au gel ou au savon.

**Atelier d'écriture**

Il aura lieu cette année salle Saint Jean à Saint Didier de Charpey.

**Les dates :**

Jeudi 29 octobre 2020

Jeudi 19 novembre 2020

Jeudi 17 décembre 2020 à 20 heures

(Les dates 2021 seront définies par les participants)

L'atelier d'écriture, c'est un moment convivial, animé par Béatrix Vérillaud.

On se découvre des talents d'écrivain, les sujets et les exercices proposés peuvent être sérieux, divertissants, coups de gueule ou envolée poétique, chacun fait comme il le sent dans le respect de la charte : bienveillance, respect, non-jugement, discrétion, liberté de s'exprimer, liberté de se taire.

Par contre, encore une fois, respect des gestes barrières.

Il y a de la place, n'hésitez pas à nous rejoindre.

En 2020, on continue les permanences, le scrabble, l'atelier d'écriture car nous sommes persuadés qu'il faut maintenir le lien social et culturel.

Nous réfléchissons déjà à 2021 : Assemblée générale, nuit de la lecture, journée des droits de la femme, découverte de la BD, après-midi jeux etc...

*Apportez vos idées, vos envies.*

*L'équipe bénévole*



## COMITÉ CULTUREL ET SPORTIF DE CHARPEY – SAINT-DIDIER

Après une période estivale tant attendue, et compte tenu du contexte que nous connaissons, le Comité a décidé de reprendre toutes ses activités, dans le cadre d'un protocole sanitaire rigoureux, recommandé par notre Fédération Éducation Physique - Gymnastique Volontaire.

Cette nouvelle saison 2020-2021 que nous espérons plus sereine et dynamique a débuté par :

- Un FORUM des Associations, le 9 Septembre 2020, très positif puisque nous avons enregistré 145 inscriptions et 40 pré-inscriptions à l'essai, de nos activités.
- Une reprise de TOUTES nos activités, dès le 14 Septembre 2020 : Yoga, Pilates, Zumba Adultes et Enfants, Gymnastique (\*) Douce pour Adultes, Gymnastique Enfants, Qi Gong, Badminton, Tir à l'Arc, Randonnée et Marche Nordique.

(\*) Suite à la dissolution de l'Association « GYM. LOISIRS » de Saint-Vincent-la-Commanderie, et dans le cadre d'une entente très cordiale, le Comité assure une prise en charge de deux nouveaux cours de gymnastique Douce et Tonic, aux mêmes conditions et dans les mêmes locaux (salle Marcel SOULIER).

Le Vendredi 23 Octobre 2020 à 20h30, salle des Associations de l'Espace d'Orfeuille se tiendra notre Assemblée Générale. Nous vous y invitons bien cordialement. Cet événement est important puisqu'il permet de vous informer de la vie du comité, mais aussi de mieux connaître vos souhaits, de façon à ce que le comité vous ressemble le plus possible. Nous comptons sur votre présence.

Pour tous renseignements et au-delà du renseignement, si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la vie associative du village, n'hésitez pas à contacter : Alain au 06 14 66 88 64 ou Solange au 06 67 71 97 57, ce sera avec plaisir et vive satisfaction que nous vous accueillerons !

## CLUB DE L'AMITIÉ

Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles et de celles à venir vraiment incertaines, le Conseil d'Administration, sur proposition des membres du Bureau a décidé :

- **de laisser suspendues les activités du Club** au moins jusqu'au 31 décembre 2020 (à cette date et en fonction des consignes des autorités administratives, une décision sera prise),
- **de reporter l'Assemblée Générale**, initialement prévue en janvier 2021, au début de 2022,
- **de ne pas encaisser de cotisations pour l'année 2021**, celles versées en 2020 attribuant la qualité d'adhérents pour 2021.

Dans l'espoir de pouvoir nous retrouver bientôt pour reprendre toutes nos activités (réunions du mardi, repas, voyages, concours de coinche...), nous vous assurons de notre dévouement et vous invitons à demeurer très prudents pour préserver votre santé.

*Pour le Club de l'Amitié*

*Colette MORIN*

*Présidente*

## GRAIN DE SEL

Au programme du collectif charpenois *Grain de sel*, cet automne un atelier détox avec la confection de smoothies verts concoctés par Suzanne. C'est la saison des kiwis, des choux, des mangues et des petites pousses vertes d'avant l'hiver. Ajoutez-y des graines germées et vous obtenez un véritable booster pour l'organisme. De quoi stimuler l'immunité et se faire plaisir. Les smoothies sont des concentrés de santé et de vitamines à emporter et à déguster partout et à n'importe quelle heure ! Infos et inscriptions sur la page Facebook. Attention, atelier limité à 8 personnes, venir muni de sa gourde.

Autre rendez-vous bien-être, le cours de yoga de Cécile est complet et a démarré le 10 octobre à 10h salle Saint-Jean. Merci aux personnes inscrites de revenir vers nous par email ou sur FB pour nous communiquer vos adresses email !

Dernier rendez-vous mensuel, nos rencontres couture reprennent après une trêve estivale chaque premier mardi du mois à 19h30. Plus d'infos sur le lieu chaque mois sur la page FB.

Second et dernier atelier du mois d'octobre, une initiation à l'imprimante 3D avec Pascal, le 10 octobre à 18H. Infos et inscriptions sur la page Facebook dédiée. Cet atelier est limité à 5 personnes et nous apprendra à fabriquer tout un tas de petites pièces très utiles pour réparer nos objets usuels.

N'hésitez pas à liker la page Facebook pour être tenu.e au courant de nos ateliers et autres activités. Et libre à vous également de vous lancer et de nous proposer un atelier ! Fous rires et moments de convivialité garantis.

A bientôt les grain.e.s de sel !

<https://www.facebook.com/graindeselcharpennois/>



# CHEMIN DE PEINTRES

Nous avons décidé de maintenir cette manifestation dans nos deux lieux (Salle des Pénitents et Lieu de murmure – Céramique & Librairie) car dans cette période de « repli sur soi », l'ouverture à la culture reste l'un des moyens pour « s'évader ».

Un travail avec les écoles de Charpey et de St-Didier a été également engagé conduisant à une « installation » des travaux des enfants aux abords et au sein même du collectif Jône.

## LE COLLECTIF JÔNE

La Marque Jône est un groupe d'artistes qui expérimentent l'art participatif et contextuel. Ces artistes ont présenté leurs accumulations d'objets jaunes pour l'édition 2020 Chemin de Peintres, à la Salle des Pénitents de Charpey.

Quelques mots sur la couleur jaune et ses symboles : Nulle couleur n'est plus joyeuse que le jaune. Couleur du soleil, de la fête et de la joie, elle permet d'égayer un univers et de le faire rayonner. Il est vrai que le jaune est une couleur chaleureuse et stimulante. Tout comme le soleil qui diffuse ses rayons, le jaune est la couleur de la vie et du mouvement. Cependant, derrière cet aspect joyeux, le jaune peut parfois se révéler négatif. Associé aux traîtres, au mensonge, le jaune est une couleur qui mêle les contrastes.



## THIERRY LAVERGE

Certaine gaucherie, une dilection pour le signe et l'écriture ainsi que la nécessité quasi ontologique de développer mon travail dans les champs du multiple, ont déterminé le recours à la gravure et à l'estampage.

L'emprunt sous la forme de la citation me permet de prolonger visuellement quelques-unes de mes obsessions textuelles. La gravure, déjà toute traversée par les questions d'endroit, d'envers, de dextérité et de gaucherie, prête son flanc à divers jeux de langage.

Dans ce recours à de multiples « écrits-récits », la lettre aura figuré de diverses manières. Initialement, elle fut relief tangible, hyper présence du signe, mais surtout fragilité de la matière revendiquée comme essence même, hypothèse de tout devenir.

Par la suite, elle apparut dans sa singulière absence : couvrir pour mieux dévoiler, laisser deviner dans son corps même la profusion de signes.

Ces œuvres papiers nous rappellent qu'originellement, l'écriture est bien ce qui rend visible la pensée.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans notre précédent article, nous avons indiqué qu'il y a eu quatre châteaux distincts sur nos terres. L'histoire de l'un d'entre eux nous est parvenue grâce aux écrits de Gervais de Tilbury, un anglais qui rédigea « Le livre des Merveilles. Divertissement pour un empereur » aux alentours de 1214. Il s'agit de la légende de « la dame de l'épervier ».

### LA VOICI DANS SON INTÉGRALITÉ :

*« Il est fréquent que les anges de Satan se transforment en anges de lumières et permettent au diable de s'immiscer dans les esprits des hommes. Pour le reconnaître j'ai ajouté cette histoire extraordinaire que je tiens de personne d'une religion éprouvée et sincère.*

*Il y avait dans le royaume d'Arles, dans l'évêché de Valence, un château appelé Esperver. La dame de ce château avait pris l'habitude de toujours quitter l'église pendant la messe après l'évangile. Elle ne pouvait en effet supporter la consécration du corps du Seigneur. Au bout de nombreuses années, son mari, le seigneur du*

*château s'en aperçut et, malgré une enquête soigneuse il ne put trouver la cause de cette précipitation. Un jour de fête solennelle, comme la dame, à la fin de l'évangile sortait, le mari et des gens qui lui étaient dévoués la retinrent par force et malgré elle. Dès que le prêtre prononça les paroles de la consécration, la dame enlevée par un esprit diabolique s'envola, emportant avec elle une partie de la chapelle qu'elle détruisit et on ne la revit jamais plus en ces lieux. Mais la partie de la tour adjacente à la chapelle est encore debout et témoigne de l'événement [...].*

*A cause des péchés de cette horrible femme, la chapelle fut ruinée et elle-même échappa aux mains de*

*ceux qui la tenaient. Le château lui-même fut détruit par une sage décision et changea de lieu et de nom. Ses habitants furent transportés dans le château appelé Charpey. »*

*Gervais de Tilbury,  
Otia Imperialia III, 57*



Cette légende fait l'objet d'un article complet qui tente d'en comprendre le sens et d'un second qui essaye de situer ce propos dans le cadre de la problématique suivante : la désertion d'un habitat castral « castrum espervei » au profit d'un autre mieux situé « castrum Carpei ».

Cette légende est à replacer dans son contexte et peut être vue comme un « exempla » c'est-à-dire une historiette ou même une fable donnée comme véridique et destinée à être insérée dans un discours ou plutôt un sermon pour convaincre un auditoire.

Ici, il s'agit de lutter contre les hérétiques, non pas les Vaudois mais d'autres qui les ont précédés, influencés par Pierre de Bruis dont nous connaissons l'existence seulement grâce aux écrits de l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, qui écrivit vers 1141 un traité entier pour combattre cette doctrine.

L'association de Sauvegarde du Patrimoine de Charpey/Saint-Didier, par l'intermédiaire de son président, Yann Heimbouger a condensé dans un même article les différentes sources historiques retraçant l'histoire des origines de notre commune.

Il compare les différentes dates et s'évertue à borner la présence effective des Comtes du Valentinois sur notre territoire.

Il met par ailleurs en avant l'existence d'un lignage des Eperviers et postule que ces derniers ont été au pouvoir avant même les Valentinois.

Ce document a été envoyé au conservateur du musée de Die pour expertise et critique.

A suivre...

# ILS FONT VIVRE CHARPEY

## MAXENCE SERRET

**Maxence Serret**, 36 ans, (en photo ci-contre) est déjà riche d'une solide expérience en électricité. Après un BEP/ Bac Pro Électrotechnique, il a travaillé comme salarié de 2003 à 2019 dans l'entreprise familiale installée à St Didier et dirigée par son père Pierre depuis janvier 1980. Depuis le départ en retraite de ce dernier en 2019, Maxence est désormais l'unique gérant de la SARL Serret Électricité. Travailler seul ne l'effraie pas, bien au contraire. Il aime être « au courant et responsable de tout » et contrôle ainsi ses chantiers de A à Z.

Depuis son plus jeune âge, Maxence aime le bricolage et est un véritable touche à tout. Son spectre d'intervention est large: il travaille aussi bien dans le neuf qu'en rénovation, avec des constructeurs de maisons individuelles qu'avec des particuliers. En plus des travaux classiques d'électricité, il réalise des installations de ventilation (VMC) et de climatisation.

Maxence se déplace volontiers à domicile sur rendez-vous et est très réactif pour établir des devis (en général, il donne une réponse dans la semaine). Il fixe ses tarifs au plus juste sans jamais transiger

sur la qualité des matériaux utilisés ou de son travail. Ce haut niveau d'exigence lui permet d'être serein pour assurer au besoin un service après-vente rapide.

### Contact et demande de devis :

Maxence Serret

06 76 59 48 29

serret.elec@gmail.com





## L'ÉBÉNISTERIE VERCORS ARTISANAT

**L'ébénisterie Vercors Artisanat**, implantée route de Garenne à Charpey, est aujourd'hui dirigée par Thibaud Bonhomme, 51 ans, et Lionel Ruchon, 35 ans (en photo ci-contre). Tous deux furent initialement salariés de l'entreprise créée en 1979 par Messieurs Michelin et Pastore, avant de racheter leurs parts à leur départ en retraite. Leur histoire avec Vercors Artisanat remonte même encore plus loin puisque le père de Thibaud a construit l'atelier et Lionel, alors collégien, y avait effectué son stage d'immersion en entreprise.

Titulaires respectivement d'un CAP/BEP menuiserie agencement et d'un CAP/Bac Pro Ébéniste, Thibaud et Lionel allient des compétences très complémentaires et ont su parfaitement faire évoluer le style des meubles fabriqués. L'entreprise était connue dans les années 1980 pour la reproduction de meubles anciens mais les deux artisans s'orientent désormais vers un style plus contemporain et dans l'air du temps en mélangeant les essences de

bois (noyer, frêne, chêne, châtaignier..) et les matériaux (acier, inox, céramique ou encore granit). Ils s'approvisionnent exclusivement en bois français auprès de négociants de la région. A noter qu'ils peuvent aussi travailler directement le bois fourni par leurs clients (déjà en planche) et même fabriquer des meubles à partir d'arbres plantés chez leurs clients (il faut dans ce cas compter quelques années pour faire sécher le bois avant de l'utiliser). Côté finition, le choix est large entre vernis, peinture, laque, cire ou huile. Tout est réalisé sur place et essentiellement avec des produits naturels limitant au maximum les rejets de COV.

Vercors Artisanat dispose d'un show-room sur place exposant quelques-uns de leurs modèles pour se faire une idée du type de meubles qu'ils conçoivent. Pour aller plus loin, Thibaud et Lionel se déplacent à domicile sur rendez-vous pour les prises de mesure, prodiguer leurs conseils avisés d'agencement et établir des devis. Car

outre les meubles classiques (table, chaise, buffet, armoire..), ils proposent également la confection de dressing, bibliothèque, meubles de cuisine et salle de bain, le tout sur mesure. Ils sont en plus tout à fait compétitifs niveau tarifs face à leurs concurrents industriels pour une qualité et un niveau de service bien supérieurs. Leurs meubles sont garantis à vie et en cas de soucis, ils interviennent sans délai et gratuitement. De quoi y réfléchir à deux fois avant de commander son mobilier sur internet ou dans les grandes enseignes!

### Contact et prise de rendez-vous :

Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

04 75 59 80 34

[lionelruchon@yahoo.fr](mailto:lionelruchon@yahoo.fr)

## MAIRIE DE CHARPEY

1, place de la Mairie  
26300 CHARPEY  
Tél. : 04 75 59 80 55  
Courriel : mairie@charpey.fr

### Horaires d'ouverture

- lundi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- mardi : 8h30-12h30
- jeudi : 8h30-12h30
- vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- samedi : 10h00-12h00 (1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> samedi du mois sauf juillet / août)

<http://charpey.fr>



<https://www.facebook.com/mairiedecharpey/>



### ■ CRÉDITS

Directrice de la publication : Lydie Veisseix  
Date de parution : octobre 2020  
Tirage : 670 exemplaires.  
Création graphique : Josselin Grange  
Impression : AJC Chabeuil

